

Les aidants ont besoin d'être reconnus

Les associations bataillent ferme pour sensibiliser les pouvoirs publics et les entreprises sur le rôle de l'aidant dans la société.

« *Me sentir moins seul !* ». Pour Odile comme pour les 11 millions d'aidants en France, ce sentiment de détresse est largement partagé face à l'accompagnement d'un proche fragilisé par la maladie, le handicap ou le grand âge. Si 63 % des Français ignorent remplir ce rôle, les aidants travaillent pour 51 % d'entre eux, ont moins de 65 ans (75%) et sont des femmes dans 58 % des cas. Ce profil type ainsi brossé pour 2017 fait néanmoins apparaître certaines nuances avec une part non négligeable de jeunes aidants de moins de

25 ans. Globalement, « *leurs attentes sont très fortes mais aussi très variées* », relève Claudie Kulak, la fondatrice de la Compagnie des Aidants en 2003 et la présidente du collectif associatif Je T'Aide. Le constat est sans appel : « *30 % de la population aura plus de 60 ans d'ici 2030. Aujourd'hui, 12 millions de personnes sont en situation de handicap et 15 millions ont une affection de longue durée. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Si l'on ne fait rien maintenant, cela va coûter très cher à la société. Il faut agir maintenant. Il y a urgence !* » alerte cette femme déterminée à faire bouger les lignes sur la reconnaissance de l'aidant dans la société, notamment à travers la création d'un statut.

FOCUS : qui sont les jeunes aidants en France ?



© ClaudieKulak

Aujourd'hui, ils sont environ 500 000 aidants de moins de 25 ans en France. Ces jeunes, pour la plupart, s'occupent d'un parent malade ou handicapé. « *Une situation qui n'est pas sans conséquence sur le quotidien de ces jeunes adultes qui, pour 65%, consacrent au moins une heure par jour à s'occuper de la personne aidée alors qu'ils sont scolarisés au collège (52%), au lycée (31%) ou ont déjà un pied dans la vie professionnelle (14%)* », révèle une enquête inédite en France intitulée « *Qui sont les jeunes aidants aujourd'hui en France ?* », réalisée par Novartis en partenariat avec l'institut Ipsos. Cette première enquête met en lumière les jeunes aidants.

Ainsi, 33% des jeunes interrogés aident seuls un parent tandis que 41% d'entre eux déclarent ne pas avoir eu le choix et 35% qu'ils sont les seuls à accepter de le faire. Encore aujourd'hui, lorsqu'ils sont trop jeunes, les services sociaux les séparent de leurs parents pour les placer dans des familles d'accueil. « *Ce qui est intolérable* », lance Claudie Kulak en affirmant « *qu'il existe d'autres solutions plus*

humaines à mettre en place, notamment en favorisant l'aide à domicile ». Après dix ans passés en famille d'accueil, Kevin, lycéen de 17 ans qui vit de nouveau avec sa mère atteinte d'une maladie pulmonaire, se dit aujourd'hui « *fier de tenir ce rôle de soutien moral et affectif* ». Ce sentiment de fierté ne doit pas occulter un retentissement, à la fois psychique et physique : « *31% se sentent dépassés et 31% expriment un sentiment de stress et de surcharge importante par rapport à leur quotidien* », relève l'enquête Novartis-Ipsos. Presque un jeune aidant sur deux (46%) se déclare toutefois favorable à ce qu'on lui propose de l'aide pour s'occuper de la personne aidée. Il recherche tout particulièrement des échanges avec d'autres jeunes aidants, l'appui d'une aide familiale et l'accompagnement de l'école/université dans son quotidien de jeune aidant.



la compagnie **des aidants**

La question financière

Parmi les questions qui reviennent le plus souvent, précise cette spécialiste, « *les aidants nous confient qu'ils se sentent perdus dès lors qu'il leur faut trouver le bon professionnel, remplir les formalités administratives et juridiques souvent compliquées, mettre en place une aide à domicile et procéder à de nouveaux aménagements dans le domicile du proche dépendant* ». La question financière est un autre sujet sensible pour les aidants. « *Que faire lorsqu'il faut attendre au moins 6 mois pour bénéficier de l'Aide à Domicile pour les Personnes Handicapées (association ADPH)* », ajoute-t-elle, « *les aidants dépenseraient en moyenne 2049€ par an. À mon sens, nous sommes bien en deçà de la vérité* ».

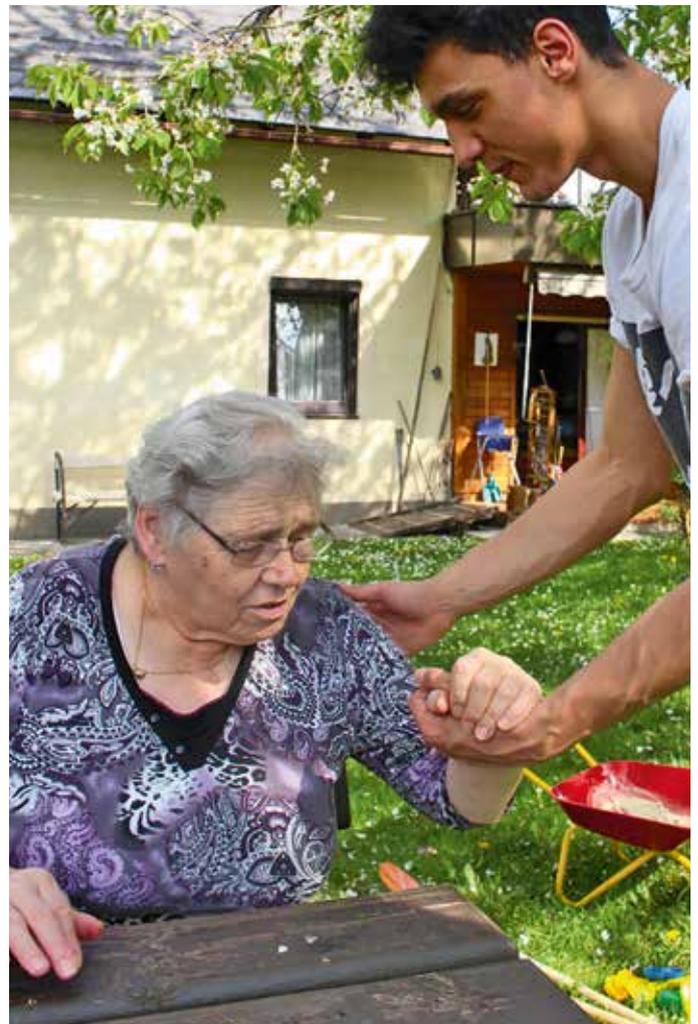
Un réseau social d'entraide

C'est pour apporter conseils et soutien que Claudie Kulak a créé la Compagnie des Aidants. Ce réseau social d'entraide sur internet met en relation les aidants pour échanger avec leurs pairs et les professionnels. Séduit par son action en faveur des aidants, Lourmel, qui s'est engagé auprès des aidants bien avant que cette cause ne devienne un axe prioritaire fixé par l'Agirc-Arrco, propose de financer ce service pour les salariés de ses entreprises adhérentes. « *Il était naturel pour nous d'apporter des solutions concrètes aux aidants. Notre adhésion à la Compagnie des Aidants permet ainsi de faciliter le quotidien de celles et ceux qui s'occupent régulièrement d'un proche* » nous confie Chrystel Davenne, Responsable du service Action & soutien Lourmel. Surtout au vu des chiffres sur l'absentéisme des aidants dans les entreprises : 16 jours d'arrêt par an de plus qu'un collègue non aidant. Et cela après avoir pris ses vacances et ses RTT*. Un constat qui préoccupe d'autant plus les entreprises et le gouvernement que la facture risque de s'alourdir. Au total, l'impact de l'absentéisme des aidants dans les entreprises avoisinerait 12 milliards d'euros par an. Or, à en croire les prévisions de RRI (Révélateur de Richesses Immatérielles), le vieillissement de la population va accroître le nombre des aidants et potentiellement pourrait faire bondir le taux d'absentéisme de 40% à l'horizon 2020*. « *Nous avons lancé en 2017*

un service dans les entreprises en proposant la venue de conseillères en économie sociale et familiale pour répondre aux questions des salariés aidants sur des sujets liés à l'aide, l'accompagnement dans la perte d'autonomie, le handicap, les addictions. Et à la rentrée, nous allons proposer de nouvelles formations avec tutoriels (des vidéos) qui s'adressent à tous les aidants sur notre site », annonce Claudie Kulak.

En savoir plus sur : www.lacompagniedesaidants.org

* Baromètre « Aider et travailler » 2017 publié par l'entreprise « Révélateur de Richesses Immatérielles » (RRI)



© Hannah